



ALERTE INFORMATION AUX LOCATAIRES

Crise Sécheresse

Salon-de-Provence, le 24/08/2023

Objet : ALERTE SECHERESSE - conduite à tenir

Mesdames, Messieurs les Locataires,

Agglopoie Provence Eau nous informe que l'arrêté préfectoral n°102-2023 du 18/08/2023 place la Commune de Salon-de-Provence en situation de « **CRISE SECHERESSE** ».

Notre secteur géographique est en **VIGILANCE**, ce niveau consiste à inciter les différentes catégories de population (particuliers, entreprises, exploitants agricoles, collectivités...) à économiser l'eau.

Il est demandé à chacun des locataires d'avoir un usage économe de l'eau et d'adopter les écogestes indiqués ci-dessous afin de préserver la ressource en eau et d'optimiser nos consommations en adoptant les bons gestes dans votre logement.



Je coupe l'eau du robinet en me savonnant les mains, en me rasant ou en me brossant les dents



Je prends une douche rapide plutôt qu'un bain



Je récupère l'eau de cuisson pour arroser mes plantes



Je pose un régulateur ou un mousseur



Je choisis des appareils électroménagers peu gourmands en eau

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site internet d'Agglopoie Provence Eau (<https://www.eauxdemarseille.fr/secheresse/salon-de-provence/>)

Nos équipes restent à votre entière disposition pour tout renseignement.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Locataires, l'expression de nos salutations les meilleures.